



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 19 août 2020
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2020.BVD.2971
Classification : Non classifié

Centre de police de Berne, Köniz Juch

Crédit d'engagement pour l'étude de projet, appel d'offres aux entreprises totales compris ; Deuxième crédit complémentaire

1. Objet

Le 22 mars 2017, le Grand Conseil a approuvé un crédit d'engagement pour le concours d'architecture d'un montant de 1,8 million de francs et le 6 décembre 2017, un crédit d'engagement pour l'étude de projet, appel d'offres aux entreprises totales compris, à hauteur de 22,2 millions de francs (coûts de la Direction de la sécurité [DSE] inclus). Le 2 mars 2020, il a approuvé un crédit complémentaire pour la réalisation de mandats d'examens pendant l'étude de projet d'un montant de 175 000 francs. Des fonds complémentaires sont maintenant requis pour la planification des surfaces supplémentaires dans le centre de police en réponse à la motion Wüthrich, le renforcement de la direction générale du projet ainsi que la nouvelle indemnité prévue pour les entreprises totales. A cet effet, un crédit complémentaire de 6 650 000 francs au crédit d'étude déjà accordé est demandé. Ce crédit comprend un montant de 250 000 francs pour les planifications spécifiques à l'utilisateur et l'adaptation des plans d'exploitation de la DSE.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Informations indiquées dans le crédit de réalisation		

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
Informations indiquées dans le crédit de réalisation			

Explications sur les différents sous-totaux

Les informations sur les investissements préservant la valeur et sur ceux générant une plus-value ainsi que sur la durée d'utilisation seront indiquées dans le crédit de réalisation.

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précé- dentes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Années suivantes
Selon le présent arrêté	292*	6,0	5,375	8,0	9,0	0,5			
Selon le plan d'investissement du 21.08.2019	263	9,2	9,4	3,7	28,0	50,0	50,0	50,0	42,7

* DTT uniquement. Dans le cadre d'un projet distinct, la Commission de la sécurité (CSéc) a inscrit 30 millions de francs dans le plan d'investissement intégré pour des investissements spécifiques aux utilisateurs.

Concernant les écarts entre le plan d'investissement et l'autorisation de dépenses, voir les explications figurant au chiffre 4.4 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Informations indiquées dans le crédit de réalisation	

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Informations indiquées dans le crédit de réalisation		
Total en CHF		